

Ensemble, transformer P8 et défendre l'Université
Nouvelle offre de formation et délibérations du CA
Comment notre liste a contribué aux décisions du CA du 28 mars 2014

La mise en place de la nouvelle offre de formation suscite des débats importants dans notre université, auxquels participent nos élus et dont ils se font l'écho dans les instances centrales. Ce débat dure depuis plusieurs mois et si parmi nos élus la diversité est de mise, les points de vue ont pu évoluer chez les uns comme chez les autres à l'aune de ces débats, même s'il reste encore des différences notables. Nous avons été animés – et nous le restons - à chaque moment par la volonté à la fois de trouver des réponses à des questions qui en tout état de cause se posent à nous tout en recherchant des points d'équilibre compte tenu de la diversité des situations. De ce point de vue, le fait d'avoir échelonné les décisions à prendre répond à ce souci. Et il reste encore des zones de débat importantes qu'il nous faudra éclairer avant la rentrée 2015.

Sur 2015 ou 2016 :

Nous avons majoritairement estimé qu'il y avait au moins quatre arguments en faveur de 2015. Le premier argument est directement lié au fait que Paris 8 n'est pas seule dans le paysage universitaire d'Ile de France. Si nous croyons à notre analyse selon laquelle celui-ci est en cours de profondes restructurations, sous la pression d'un environnement de plus en plus concurrentiel et des nouveaux regroupements géographiques (fusions et communautés d'universités), alors Paris 8 a tout intérêt à installer au plus tôt la diversité et la force de ses formations dans ce même paysage. Le deuxième argument est lié au fait que cette histoire à répétitions (3, 3 bis 4 ?) nous a déjà conduit à retarder de façon importante des adaptations de nos diplômes qui sont indispensables et parfois urgentes.

Le troisième argument concerne le besoin de garantir un temps suffisamment long entre la mise en œuvre de cette nouvelle offre et l'accréditation qui nous attend en 2019 non seulement pour avoir le recul suffisant et aussi le temps de faire un bilan d'étape deux ans avant cette nouvelle forme d'évaluation dont nous ne connaissons pas encore les modalités précises.

Enfin, le quatrième argument est le besoin d'avancer dans la construction des maquettes, et de valider le travail qui a déjà été fait pour d'autres, séquence qui dure déjà depuis longtemps et qui produit une fatigue évidente et légitime chez les collègues.

Sur le volume horaire de 30 heures:

S'il n'y avait qu'une question posée, une réponse évidente s'imposerait sans doute. Mais tel n'est pas le cas. Or il est de la responsabilité des élus dans une instance centrale de tenir tous les bouts :

- intégrer les nouvelles contraintes liées à la nouvelle licence, nouvelles missions, nouvelles nomenclatures donc besoin d'augmenter le nombre d'EC à volume horaire total constant ;
- assurer une mobilité de nos étudiants et des mutualisations pour des choix de pluridisciplinarité, de mobilité étudiante, de survie de certains diplômes donc un volume de référence commun ;
- diversifier nos pratiques pédagogiques pour améliorer l'acquisition des connaissances de nos étudiants dans un environnement de plus en plus difficile, donc plus de modularité ;
- desserrer la contrainte des salles et améliorer la répartition journalière des enseignements (rythme, pauses, etc) donc là aussi plus de souplesse horaire ;
- se donner les moyens d'une meilleure reconnaissance de la diversification de notre métier et l'accumulation de tâches autour de l'acte d'enseignement et de recherche, ce qui pose la question d'améliorer la reconnaissance de notre travail trop souvent invisible.

Les 30 heures ne résolvent pas tout mais restent la réponse qui est le moins mauvais dénominateur commun à toutes ces questions.

Cela ne clôt pas **les chantiers ainsi ouverts**.

- Ainsi, si les 30 heures sont la valeur de référence, les modulations autour de celle-ci sont possibles dans la recherche d'un équilibre entre transversalité, diversité des modalités pédagogiques, consolidation du disciplinaire ; le choix des trente heures autorise la construction des maquettes sur ces bases et n'interdit pas bien au contraire la construction d'un véritable dialogue pédagogique;
- la question de l'échec à l'université a d'ores et déjà conduit à une grande diversité des réponses en termes de modalités pédagogiques qui ne sauraient se réduire à une cote mal taillée de combinaison CM/TD comme filtre unique d'identification. Ce faisant, l'écart grandissant entre la présentation théorique sur les tableaux de service et la réalité des pratiques conduit à un démembrement progressif de toute règle commune – qui ne saurait être une règle unique – et autorise parfois des arrangements discutables, parfois une négation du travail réel. Il est important de faire le point ensemble, ce qui sera l'objet d'un groupe de travail visant à dégager des réponses collectives à l'échelle de l'établissement sachant prendre en compte la spécificité des formations mais aussi la réalité des conditions de travail ;
- se sont multipliées ces dernières années des tâches nouvelles qui s'ajoutent à notre métier sans en être partie intégrantes, souvent à cheval entre des gestions administratives et pédagogiques. Or ces tâches sont ignorées et parfois bien mal réparties dans le temps et entre les collègues. Cela contribue aussi à des inégalités de situation de plus en plus insupportables et sources de tensions. La réflexion sur le référentiel et la prise en compte de celles-ci en complément du point précédent doit pouvoir déboucher avant 2015 sur une série de propositions concourant à une meilleure reconnaissance de la plénitude de nos activités ;
- enfin, une réflexion croisant gestion des salles, créneaux horaires, rythme pédagogique, accès aux services administratifs, au restaurant universitaire et durée des semestres doit permettre de dégager une solution en termes de tranches horaires viable compte tenu de l'ensemble de ces contraintes.

Nous avons cherché à prendre en compte dans toute cette démarche à la fois la nécessité de débats pleins et entiers dans les instances – ce qui a été le cas – notre participation aux débats dans les composantes – et les membres de notre liste y ont pris leur part même avec des points de vue parfois différents – et la volonté de laisser ouvertes des questions pour lesquelles les réponses doivent se construire au plus près des composantes. Des chantiers importants restent donc ouverts même si nous entendons que face au scepticisme à leur égard la façon de les mener dans les semaines à venir sera essentielle pour rétablir un lien de confiance qui parfois s'est affaibli à cette occasion.

Nous avons dans ce cadre très majoritairement jugé qu'il fallait combiner prise de décision sur le volume horaire de référence et chantiers à ouvrir – avec la rentrée 2015 pour la mise en œuvre de solutions – qui permette à la fois de sortir d'une certaine paralysie sans pour autant s'interdire l'ouverture de chantiers complémentaires devant accompagner une telle décision. De l'issue de ceux-ci dépendra aussi la pertinence – ou non - de notre choix.

Des infos complémentaires sur notre site airap8.free.fr rubrique contrat de site et d'établissement

